

AVIS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOI AU CANADA

Le présent avis explique comment Cargill utilise vos renseignements personnels dans un contexte d'emploi. Nous l'appelons « informations d'emploi au Canada ». Vous avez également certains droits juridiques à l'égard des informations d'emploi au Canada. Le présent avis résume aussi quels sont vos droits.

Les renseignements sur l'emploi au Canada sont recueillis, utilisés et divulgués avec le consentement ou lorsque permis par la loi.

Pour plus de détails, s'il vous plaît lire la [Politique de confidentialité des données pour l'information sur l'emploi](#).

1. QUELLES SONT LES INFORMATIONS D'EMPLOI AU CANADA QUE CARGILL RECUEILLE?

Cargill recueille divers types d'informations d'emploi au Canada en rapport avec votre emploi chez Cargill. Cela comprend les catégories suivantes:

- Au moment de l'embauche et lorsqu'une mise à jour est requise,
 - Coordonnées, l'adresse, numéro de téléphone, courriel, etc.; et,
 - Informations financières, comme le salaire, les coordonnées bancaires, l'utilisation de la carte de crédit de la société, les avantages sociaux, etc.;
- Lors du processus de recrutement, les informations sur le recrutement, comme les CV, les formulaires de demande, etc.;
- Tout au long de votre carrière au fur et à mesure que les événements se produisent, les informations sur votre carrière, telles que les bilans, évaluation du rendement individuel, les dossiers disciplinaires, les détails des compétences et de l'expérience, les fiches d'absence, etc.;
- Lorsque votre accès est accordé ou mis à jour, les informations sur votre utilisation des actifs de Cargill, comme les ordinateurs et téléphones, etc. (si pertinentes et autorisées à être recueillies par la loi);
- Lorsque sur le site de Cargill, les images de vidéosurveillance, conformément à la signalisation affichée, et informations de visite pour les visiteurs des sites Cargill.

Cargill reçoit généralement des renseignements sur l'emploi au Canada directement de votre part ou de la part de tiers, tels que des prestataires de services tiers qui apportent leur aide en matière de santé, de sécurité, de déplacements et de dépenses, ainsi que pour d'autres fins liées à l'emploi décrites ci-dessous. Les informations peuvent être recueillies verbalement ou par écrit, au moyen de formulaires papier, de courriers électroniques, de portails Web et d'autre moyens électroniques.

Les informations concernant la collecte d'information par Cargill sur l'emploi au Canada seront également fournies au moment de la collecte, sur demande ainsi que lorsque la loi applicable l'exige.

2. QU'EST CE QUE CARGILL FAIT AVEC VOS INFORMATIONS D'EMPLOI AU CANADA?

En règle générale, Cargill utilise uniquement les informations d'emploi au Canada pour des fins liées à l'emploi, y compris:

- **La planification des effectifs et le recrutement**, comme les affichages d'offre d'emploi, les entrevues, la sélection et le recrutement de nouveaux employés;
- **La gestion et l'administration**, comme le développement de carrière des employés, rémunération et avantages sociaux et la gestion du rendement;
- **La performance des opérations commerciales de Cargill**, comme la réalisation des activités commerciales quotidiennes de Cargill;
- **La conformité juridique et réglementaire**, comme la conformité aux exigences de santé et de sécurité et autres obligations légales ou fiscales, la participation aux activités de diligence



raisonnable pour la vente ou l'achat d'une société, ou dans le cadre d'un litige, une enquête interne ou un audit;

- **La gestion de la sécurité**, comme les activités visant à assurer la sécurité des locaux de Cargill, les actifs, les informations, et les individus

Cargill traite les informations d'emploi au Canada, car il nous est nécessaire de le faire dans le cadre de votre contrat de travail. En outre, certains traitements peuvent impliquer votre consentement pour respecter une obligation légale ou pour poursuivre nos intérêts commerciaux légitimes en tant que fournisseur principal de produits et services alimentaires, agricoles, financiers et industriels.

3. POLITIQUES DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DE CARGILL

Cargill observe les principes suivants en ce qui concerne les informations d'emploi au Canada:

- Nous les traitons équitablement et dans le respect de la loi;
- Nous les traitons dans un but commercial légitime spécifique et nous ne les traitons pas d'une manière qui est incompatible avec ce but;
- Nous utilisons des informations d'emploi au Canada qui sont adéquates, pertinentes, sans être excessives à la réalisation des finalités pour lesquelles elles doivent être traitées;
- Nous nous assurons de disposer d'informations exactes et, si nécessaire, mises à jour;
- Nous les gardons sous une forme permettant l'identification pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été recueillies;
- Nous les protégeons contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, les modifications, la divulgation ou l'accès non autorisé, en utilisant les mesures techniques et organisationnelles appropriées;
- Nous les traitons conformément aux droits de l'individu.

4. À QUI VOS INFORMATIONS D'EMPLOI SONT ELLES DIVULGUÉES?

(a) Au sein de Cargill

Cargill restreint l'accès aux informations d'emploi au Canada sauf aux personnes au sein de la société qui ont « besoin de connaître » ces informations. En tant que société d'envergure mondiale qui fait des affaires à l'échelle internationale, il y a de nombreuses situations où ce « besoin de connaître », requiert que vos informations soient transférées vers d'autres provinces au Canada ou à Cargill dans un autre pays, y compris les pays qui ne peuvent pas fournir de protection juridique concernant vos renseignements personnels. Toutefois, l'objectif de la [Politique de confidentialité des données pour l'information sur l'emploi au Canada](#) de Cargill est d'assurer la protection de vos informations d'emploi au Canada dans chaque pays où Cargill fait des affaires.

(b) En dehors de Cargill

Cargill partage les informations d'emploi au Canada avec des tiers autorisés, comme l'Agence de Revenu du Canada, les syndicats et les fournisseurs d'avantages sociaux lorsqu'ils ont « besoin de connaître » cette information. L'information est également traitée avec des moyens technologiques et autres fournisseurs de service au nom de Cargill. Lorsque Cargill passe des contrats avec des prestataires de services, la compagnie impose les obligations contractuelles appropriées concernant les informations sur l'emploi au Canada à ces prestataires de services tiers.

En dehors des prestataires de services tiers, Cargill divulguera vos informations d'emploi au Canada en dehors de Cargill et de ses prestataires de services:

- lorsque cela est requis par la loi;
- en réponse à une demande légitime d'aide par la police ou autre organisme d'application de la loi;
- afin d'obtenir des conseils juridiques des avocats externes de Cargill ou dans le cadre d'un litige avec un tiers;
- dans le cadre de la vente, l'achat ou la fusion d'une société, ou

- aux fins de fournir à un tiers (par exemple un fournisseur ou un client potentiel) un moyen de vous contacter dans le cours normal des affaires, par exemple, en fournissant vos coordonnées, comme votre numéro de téléphone et adresse courriel.

5. EXERCER VOS DROITS

Sous réserve de la loi applicable, vous avez le droit d'accéder, de corriger et d'effacer vos informations d'emploi au Canada ainsi que de retirer le consentement précédemment fourni. Si vous souhaitez obtenir une copie de vos informations d'emploi au Canada, ou si vous souhaitez vous prévaloir de ce droit, veuillez utiliser [ce formulaire](#).

Si vous avez une préoccupation sur la façon dont Cargill a utilisé vos informations d'emploi au Canada, en une première étape, vous devez faire part de ces préoccupations, par écrit, à votre gestionnaire. Si cela n'est pas approprié pour une raison quelconque, vous devez faire part de ces préoccupations, par écrit, aux Ressources Humaines, à votre Officier de la vie privée au Canada ou au Bureau Mondial de la Confidentialité GPO.

Si votre problème n'a pas été résolu dans un délai de temps raisonnable, le problème peut être renvoyé au Bureau Mondial de la Confidentialité GPO par le biais de [ce formulaire](#).

Après avoir enquêté sur le sujet de préoccupation, le Bureau Mondial de la Confidentialité GPO vous répondra par écrit dans un délai raisonnable énonçant ses conclusions ainsi que les détails de toute mesure corrective qu'il se propose de prendre.

Si votre problème n'a pas été entièrement résolu par le Bureau Mondial de la Confidentialité GPO, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité locale chargée de confidentialité des données.

6. CONSERVATION DE VOS INFORMATIONS D'ORDRE PROFESSIONNEL

Nous conservons vos informations d'emploi au Canada dans un contexte d'emploi conformément au calendrier de conservation des enregistrements de Cargill disponibles ici : <https://rim-apps.cargill.com/RetentionSchedule/>.

7. CONTACTEZ NOUS

Afin de contacter le Bureau Mondial de la Confidentialité GPO ou l'officier de la vie privée au Canada, vous pouvez utiliser ce formulaire.

Bureau Mondial de la Confidentialité
Law Department, MS 24
Office Center
15407 McGinty Road West
Wayzata
MN 55391-2399
États-Unis

Officier de la vie privée au Canada
c/o Bureau Mondial de la Confidentialité
(adresse à gauche)
Cargill Limité
300-240 Ave. Graham
Winnipeg, Manitoba, R3C 4C5, Canada
Att : Jennifer Marchand
L'officière de la vie privée au Canada

¹ Les coordonnées du commissaire Canadien de la vie privée sont disponibles sur le site Web du commissaire (priv.gc.ca). Les coordonnées des bureaux de la protection de la vie privée des gouvernements provinciaux sont également disponible sur ce site web.